

FORMATION PRÉQUALIFIANTE



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

La formation préqualifiante est une offre dont l'objectif est de valoriser les intérêts et reconnaître les forces des jeunes, tout en leur apportant le soutien nécessaire à l'élaboration d'un projet de formation réaliste et réalisable. Elle permet notamment de faire la transition entre la fin du Cycle d'orientation (CO) et l'enseignement secondaire II (ESII).

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux élèves qui

- ont besoin de temps pour construire ou préciser leur projet scolaire ou professionnel.
- doivent renforcer certaines compétences.
- présentent un risque de décrochage.

DURÉE

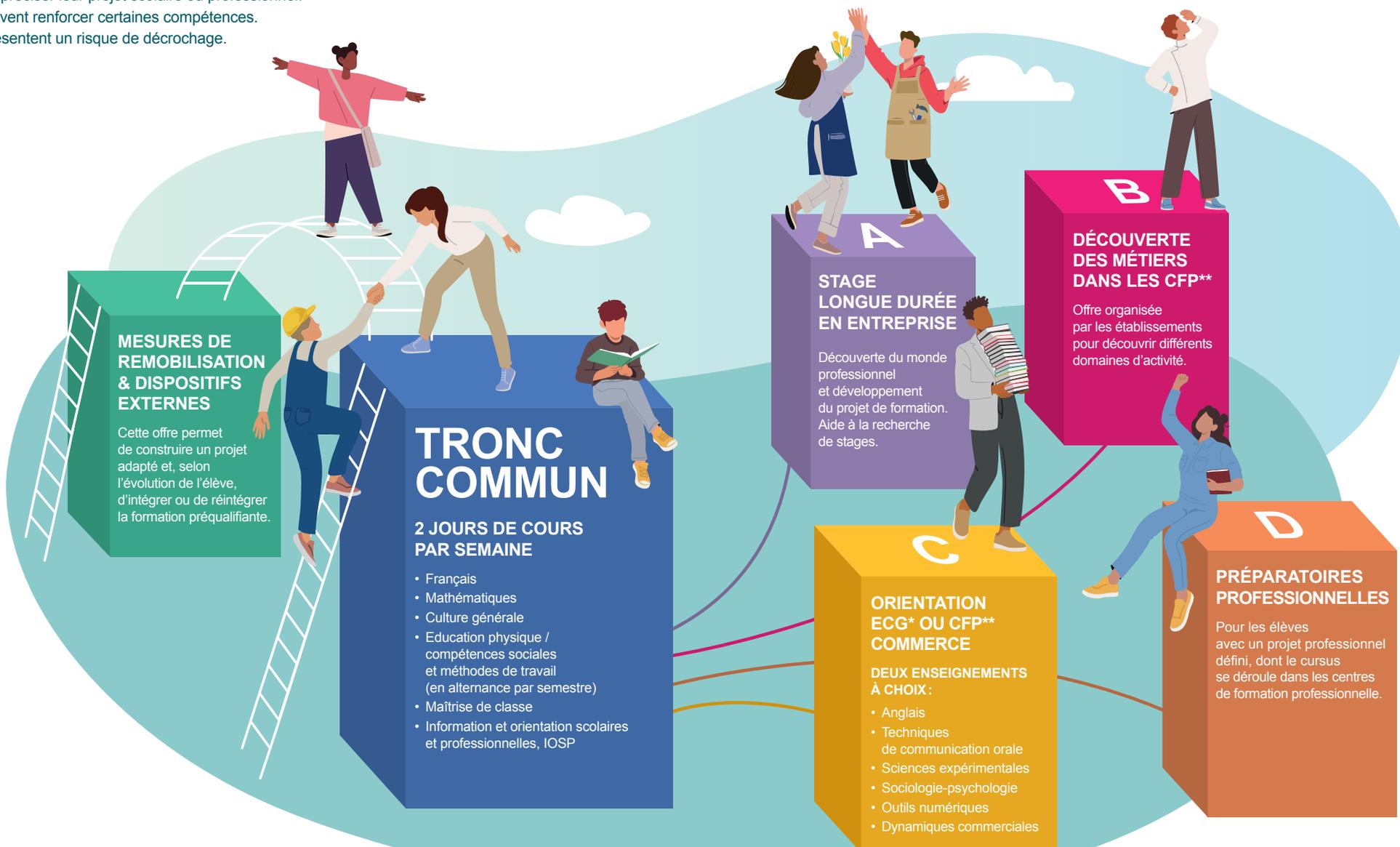
De 2 à 4 semestres, selon le projet de l'élève et ses compétences scolaires, professionnelles et personnelles.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation préqualifiante se compose d'un tronc commun et d'options (A, B, C ou D) permettant d'élaborer puis de concrétiser un projet de formation pour chaque jeune. Ainsi, ils ont la possibilité de changer d'options au semestre selon leurs besoins et leurs objectifs. L'offre comprend également des mesures de remobilisation internes au secondaire II et des dispositifs socio-éducatifs externes pour les élèves qui ne peuvent pas intégrer directement le tronc commun. **A la fin de chaque année scolaire, l'élève ayant atteint le niveau de compétences suffisant pour son projet de formation peut rejoindre une filière certifiante, professionnelle ou générale.**

DU CYCLE D'ORIENTATION

AUX FILIÈRES CERTIFIANTES



*Ecole de culture générale

**Centre de formation professionnelle

CONDITIONS ET MODALITÉS D'ADMISSION

L'accès à la formation préqualifiante s'adresse principalement aux élèves du Cycle d'orientation (CO) :

- promus et non promus de la section Communication et Technologie (CT);
- classe atelier (AT);
- non promus de la section Langues vivantes et Communication (LC).

Les élèves sont accompagnés dans le processus d'inscription par le corps enseignant du CO et par des représentants et représentantes de l'ESII.

Les autres élèves (ESII, OMP, écoles privées) peuvent accéder à l'offre sous conditions.

PERSPECTIVES APRÈS LA FORMATION PRÉQUALIFIANTE

A l'issue de la formation préqualifiante, les élèves ont la possibilité d'intégrer des filières de formation certifiante de l'enseignement secondaire II :

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) à plein temps (école);
- AFP en dual (école-entreprise);
- certificat fédéral de capacité (CFC) à plein temps (école);
- CFC en dual (école-entreprise);
- certificat de l'Ecole de culture générale.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

